

OFFRIR UNE COMPLÉMENTAIRE À UN PRIX ABORDABLE

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental est garant des solidarités humaines et territoriales.

- ✓ Ainsi, en partenariat avec l'association Actiom, le Conseil départemental crée **SANTÉ 47, une solution complémentaire à prix plus abordables et accessibles pour tous ses habitants.**
- ✓ L'objectif est de **lutter contre le renoncement aux soins pour raison financière**, notamment pour les publics les plus fragiles souvent exclus du système médical.
- ✓ Le partenariat avec l'association Actiom permet de **négoier des contrats collectifs auprès de mutuelles avec, à la clé, des tarifs plus intéressants** que dans le cadre de contrats individuels.
- ✓ Parce que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, **vous bénéficiez également du conseil personnalisé** de conseillers et de votre référent local pour vous accompagner dans vos démarches.

Le rôle de l'association Actiom

L'association Actiom (actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est une association indépendante d'assurés. Son rôle est de représenter et défendre les intérêts de tous ses adhérents auprès des mutuelles, afin d'obtenir de meilleures conditions d'adhésion et de couverture.

L'association Actiom

- négocie pour vous auprès des mutuelles
- vous permet d'économiser sur vos cotisations mensuelles et d'accéder aux soins
- vous conseille et vous accompagne dans vos démarches (analyse du contrat, calculs, aide à la complémentaire santé...)

POUR QUI ?

SANTÉ 47 s'adresse à tous les lot-et-garonnais qui souhaitent bénéficier d'une complémentaire santé de qualité et / ou économiser sur les cotisations mensuelles grâce à une offre collective et mutualisée, à des tarifs négociés.

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS !

Des offres variées

- > le choix entre **4 contrats de complémentaire santé**, et jusqu'à **10 niveaux de garanties**, pour répondre aux attentes de chacun
- > des solutions ouvertes à tous jusqu'à 60 ans
- > des solutions pour **les séniors**, à partir de 60 ans, **sans limite d'âge** à la souscription
- > des solutions **personnalisées** (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques...).

Des tarifs mutualisés

- > négociés par tranche d'âge
- > gratuit dès le troisième enfant
- > réduction tarifaire pour le conjoint.

Des avantages *

- > pas de sélection médicale
- > des prestations sans délai de carence
- > l'assistance santé 24h/24h
- > des réseaux de soins performants
- > le bonus fidélité
- > des cotisations déductibles en loi Madelin pour les travailleurs indépendants

* selon la formule choisie

UN NUMÉRO UNIQUE
05.57.81.12.47

www.sante47.org

En partenariat avec



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



SANTÉ 47

Votre complémentaire départementale



Moins chère

Plus accessible

Plus solidaire

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FACILITE L'ACCÈS À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR TOUS

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE DÉMARCHE



Je découvre les garanties et tarifs en ligne, depuis chez moi !

Sur les sites internet :

www.lotetgaronne.fr et www.sante47.org

- Simple et facile d'utilisation
- Libre d'accès et sans engagement
- Accessible 7j/7 24h/24



Je contacte les conseillers spécialisés par téléphone au **05.57.81.12.47**

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

- Infos formules et garanties
- Conseil et souscription
- Gestion et suivi du contrat
- Aide à l'utilisation des services et outils



Je rencontre mon référent local, lors d'une prochaine permanence !

- Conseil et analyse des contrats
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé (adhésion, résiliation, modification...)

POUR EN BÉNÉFICIER, IL FAUT ÊTRE :

• un particulier et habiter le département (résidence principale ou secondaire) ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans le département.

• membre de l'association Actiom (cotisation annuelle de 12€ soit 1€/mois, compris dans le prix de la complémentaire).



Des permanences près de chez vous

AGEN

Conseil départemental
Hôtel du Département
1633, avenue du Général Leclerc

Centre médico-social Louis-Vivent
26, rue Louis-Vivent

CASSEVILLE

Maison de santé
1019, allée de la Paix

CASTELJALOUX

Maison de santé pluridisciplinaire
14 A, rue des Abeilles

CASTILLONNÈS

Maison de services au public
Bureau de Poste, Avenue Alphonse-de-Poitiers

DURAS

Maison de services au public
14, boulevard Jean-Brisseau

FUMEL

Centre médico-social
Place Voltaire

NÉRAC

Centre médico-social
78, allée d'Albret

PENNE-D'AGENAIS

Maison de santé pluridisciplinaire
29, avenue de la Myre Mory

TONNEINS

Centre médico-social
6, avenue Docteur Vautrain

VILLENEUVE-SUR-LOT

Maison de santé pluridisciplinaire du Grand Villeneuvois
Place des Droits de l'Homme